

## Charte numérique



### **0. Préalable**

L'élève est tenu de consulter Teams tous les jours lors de sa semaine en distanciel. Il est conseillé d'activer les notifications afin de ne rater aucune information.

### **1. Respect**

Les élèves interagiront de manière respectueuse et polie avec le professeur et les autres élèves en ligne (pas d'insultes, pas de chahut, pas de commentaires déplacés,...).

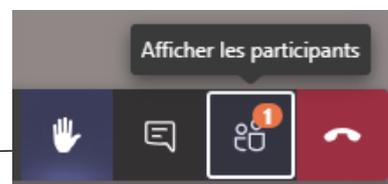
### **2. Langage**

Les élèves communiqueront en utilisant des phrases claires et complètes, surtout lorsqu'ils s'adressent au professeur.

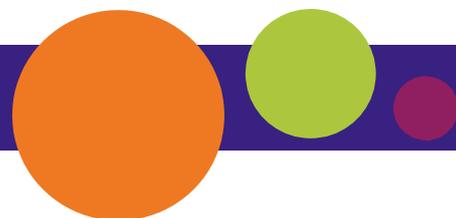
### **3. Vidéoconférences**

Il est attendu des élèves qu'ils suivent les règles de base de communication lors de vidéoconférences : ils ne doivent pas supprimer d'autres élèves, couper leur micro, couper le son du professeur, ou faire quoi que ce soit qui empêcherait le bon déroulement de la conférence.

Les élèves doivent brancher leur caméra si le professeur le demande et n'allumer leur micro que lorsque le professeur les interroge. Lorsque l'élève souhaite prendre la parole, il clique sur « la main » et attend d'avoir l'autorisation de parler.



Les élèves adoptent une posture de travail devant leur caméra, comme s'ils étaient en classe : tenue correcte, environnement de travail et matériel scolaire à disposition, téléphone hors de portée (si celui-ci n'est pas l'outil utilisé pour la vidéoconférence).



## **4. Publications**

Les élèves ne publieront sur Teams que du contenu spécifique au cours, et ce, uniquement si une telle demande leur a été adressée. Teams n'est pas une messagerie instantanée.

Les élèves doivent respecter le format de fichier demandé dans les consignes du devoir et par le canal demandé.

## **5. Horaire**

Les élèves ne peuvent appeler le professeur que lors de ses heures de cours.

Les élèves peuvent communiquer par message avec le professeur tous les jours jusque 16h10. Il leur est fortement conseillé de poser leurs questions en cours lors de leur semaine en présentiel, ou durant le cours en ligne.

Les élèves ne doivent pas attendre de réponse du professeur le week-end, les jours de semaine après 16h10 ou avant 8h00.

## **6. RGPD (Règlement Général de Protection des Données)**

Les élèves n'enregistrent pas de vidéoconférence sans l'accord du professeur.

Les élèves respectent l'image et la vie privée de tous les utilisateurs de la plateforme Teams.

Signature élève :